

Référence du stage : TR1 (2 jours)

TRANSPORT ROUTE ET FER DES MATIÈRES RADIOACTIVES - ADR/RID 2023

1. OBJECTIFS DU STAGE:

A l'issue du stage, savoir préparer une expédition de matières radioactives et les remettre au transport par voie routière ou ferroviaire dans le respect des règlements de l'ADR, du RID et de l'arrêté TMD.

2. PUBLIC CONCERNE:

Personnel concerné par l'expédition, la réception ou le transport des matières radioactives (y compris les déchets) par route ou fer.

3. PRÉREQUIS:

Aucun.

4. CONTENU DE LA FORMATION :

1ère PARTIE - RADIOACTIVITE ET RADIOPROTECTION

- QU'EST-CE QUE LA RADIOACTIVITE ?
- ACTIVITE ET DEBIT DE DOSE
- RISQUES RADIOLOGIQUES

<u> 2ème PARTIE – INTRODUCTION ET CLASSIFICATION</u>

- INTRODUCTION
 - Objectifs des règlements de transport
 - Contenu de la réglementation
 - Obligations
 - Responsabilités
 - Formation
 - Conseiller sécurité
 - Tableau A
- CLASSIFICATION
 - Définitions
 - Principe de classification
 - Choix du numéro ONU

3ème PARTIE - PREPARATION DES COLIS

- L'EMBALLAGE
 - Les différents types de colis et leurs caractéristiques
 - Documentation associée aux modèles de colis
 - Conditions d'utilisation des emballages
 - Détermination de l'indice de transport
 - Catégorisation (choix de l'étiquette)
- L'ETIQUETAGE/MARQUAGE DES COLIS ET SUREMBALLAGES
 - Marquages
 - Contenu des étiquettes



4ème PARTIE - EXPEDITIONS

- LES DOCUMENTS DE TRANSPORT
 - Document de transport de marchandises dangereuses
 - Consignes annexes
- LES UNITES DE TRANSPORT
 - Signalisation et placardage
 - Equipements de base
 - Consignes de sécurité
 - Formation des conducteurs
- CHARGEMENT, DECHARGEMENT / STATIONNEMENT, CIRCULATION
 - Conditions générales de chargement et déchargement
 - Conditions générales de transport
 - Contrôles radiologiques
 - Tunnels

5ème PARTIE – COMPLEMENTS

- APPROBATIONS ET NOTIFICATION
- SURETE ET PLAN DE SURETE
- SYSTEME DE MANAGEMENT
- PROCEDURES

5. MOYENS PEDAGOGIQUES:

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur a également recours pour animer la session à l'audiovisuel.

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI :

Des exercices pratiques sont réalisés durant la formation, ainsi qu'un test d'évaluation des acquis à l'issu du stage.

Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION :

Formateurs agréés.

Form-Edit est une école enregistrée sous le n° 11 75 28927 75.

8. LA DUREE DE LA FORMATION :

La formation a une durée de 2 jours soit 14 heures.

